



**C'est au cours d'une conférence de presse que le médicament est présenté aux médias dans un reportage exclusif datant de décembre dernier, que la confirmation a été donnée je cite: « À ce jour, le MANACOVID est le seul anti Covid-19 connu comme médicament ayant affiché un taux de guérison dépassant toute limite scientifique classique, soit 100%... ».**

### **Covid-19: la RDC salue deux « produits congolais », l'OMS prudente**

Le président de la République démocratique du Congo Félix Tshisekedi a récemment salué deux « produits congolais » face au nouveau coronavirus, suscitant une réaction prudente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Le vaccin est un passage obligé. Mais nous privilégions aussi le traitement curatif. Je crois que nous avons deux produits qui promettent, en tout cas par les premiers résultats qu'ils montrent. Ce sont des produits congolais. Nous allons en faire la promotion », avait déclaré le chef de l'État le 11 janvier.

L'un de ces produits, le « Manacovid » se vend en pharmacie sans ordonnance à Kinshasa à raison de 110 dollars le flacon, avait constaté dès décembre une journaliste de l'AFP. Une somme astronomique dans un pays où les 2/3 de la population vit avec moins de deux dollars

par jour.

## **Médicament autorisé au Congo**

« Le médicament Manacovid est fabriqué à base de plantes médicinales locales », affirme celui qui se présente comme son inventeur, Étienne-Flaubert Batangu Mpesa, du centre de recherche pharmaceutique de Luozi (CRPL), dans la province du Kongo-Central. Le Manacovid a reçu une « autorisation de mise sur le marché » d'une durée de cinq ans, selon un document officiel.

Dans une lettre du 7 janvier, le ministre congolais de la Santé, Eteni Longondo a salué les résultats « des essais cliniques réalisés » dans un hôpital.

## **Prudence à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)**

L'OMS a accueilli ces annonces avec prudence. L'agence onusienne « n'a pas encore été formellement approchée par l'inventeur du produit ou par les autorités congolaises », a indiqué jeudi la direction Afrique de l'OMS, basée à Brazzaville. « Cependant, suite à la déclaration (...) du président Tshisekedi au début de ce mois, nous avons entrepris de rassembler des informations à ce sujet », a ajouté cette source. « Les essais cliniques sont essentiels pour fournir des preuves scientifiques sur la sécurité, l'efficacité et la qualité de tous les médicaments, que l'approche soit traditionnelle ou moderne », souligne l'OMS.

Un autre produit, nommé « Articoovid », à base de la plante artémisia, a été présenté à la presse congolaise la semaine dernière par son découvreur, Jérôme Munyangi, qui se présente comme « médecin et chercheur ». M. Munyangi veut saisir le ministère de la Santé « pour son autorisation de mise sur le marché ou pour son homologation ».

En avril dernier, le président de Madagascar, Andry Rajoelina, avait appuyé le médicament « Covid Organics », fabriqué à base d'artémisia, lui aussi, et d'autres plantes malgaches connues comme anti-virales (ravintsara) et en avait favorisé la diffusion dans tout le pays. En mai, l'OMS avait mis en garde contre l'absence de test scientifique; l'usage de Covid Organics n'avait pas empêché une flambée des cas en juillet-août. Aucune étude scientifique ne confirme aujourd'hui l'efficacité du médicament malgache.